

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0009225

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1964 Société : RAM Care

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAZIHI Abdellaziz N° SNSM : 105465

Date de naissance : 1956

Adresse : Mohntine Elde

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP Nº : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

P. SAHRAOUI Souha
Onco-Radiothérapeute
INP N° 091036491

Date de consultation : 03/01/2022

Nom et prénom du malade : NAZIHI Abdellaziz Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Néoplasie du Pancréas

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M20-09225

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Upon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2022	CS		300,00	 Dr S. A. RADU Souha Onco- INP N° 091036 Chirurgie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE H Richam ABOU 25 Ne... Av des Fleurs BP : 092031210	15/01/22	418,00

INPE : 09203141

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 RADILOGIE Résidence les Heures d'Or Angé RUE des Béchir aux Casablanca Tel.: 05 22 88 11 ICE . 00245809500096	15/01/22	IRM hépatique	3000,00

Cachet et signature du
Laboratoire et du Radiologue

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

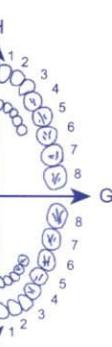
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture des justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 2 1 2 3 4 5 6 7 8 D 8 7 6 5 4 3 2 1 2 B 1 2 3	G 21433552 00000000 00000000 35533411 11433553	B H G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

le 15.01.22

Mr NABRI Abdellaziz

418⁰⁰ Elanscan



PHARMACIE HAY RAJA
Hicham ABOUTIKA
Porteur en Pharmacie
16 Rue des Fleurs 59 Bd Anoual
Hay Raja Casablanca Maroc
Tél : +212 522 88 11 11

RADIOLOGIE ZERKOUNI
Résidence les Fleurs 59, Bd. Zerkouni
Casablanca Tél.: 05 22 88 11 11
I.C.E.: 002458095000096

**Clariscan™ 0,5 mmol/mL
acide gadoterique**

Chaque mL contient 279,3 mg
d'acide gadoterique,
équivalent à 0,5 mmol.

15 mL contiennent 4189,8 mg
d'acide gadoterique [sous forme
de sel de méglumine], équivalent
à 7,5 mmol.

Excipients : Méglumine,
tetroxetan (DOTA), eau p.p.I.

7 
037960 644169

EXP : 08 - 2023
Lot n° : 15578471
1199457 MAR

**CLARISCAN™ 0,5 mmol/ml
SOLUTION INJECTABLE 1x15ml**





Pr. A. Acharki
Onco-Radiothérapeute

Dr. O. Alami
Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi
Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. S. Sahraoui
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Benchakroun
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. Z. Bouchbika
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik
Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi
Onco-Radiothérapeute

MR Ahed Elaziz
Nazhi

DRM hépatique

RADIOLOGIE ZERKTOUNI
résidence les Fleurs 59, Bd. Zerkouni
Angle Rue des Hôpitaux
Casablanca - Tél.: 05 22 86 11 11
ICE : 00215809500096

Pr SAHRAOUI Souha
Onco-Radiothérapeute
INP N° 091036491

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca le , 15/01/2022

PR SAHRAOUI SOUHA
Mr. NAZIHI ABDELAZIZ

IRM HEPATIQUE :

Technique

- T2 Fat Sat axiale. T2 Echo de gradient axiale et coronale. Diffusion axiale
- T1 axiale IN/OUT, T1 après injection de gadolinium

Résultat :

- Foie augmenté de taille, de contours réguliers, siège d'une anomalie de signal en plage homogène du foie droit (segments V, VI et VII), qui se présente en discret hypo signal T1, hypersignal T2 et diffusion, avec prise de contraste diffuse et homogène , évoquant à priori un trouble de perfusion malgré l'absence de thrombose portale, notamment sur le doppler couleur .
- Absence de lésion nodulaire décelable sur les différentes séquences analysées.
- Discrète dilatation des VBIH du lobe droit sans obstacle notable des voies biliaires.
- Nodule du muscle oblique droit en regard de la cicatrice opératoire, en hypersignal T2 et diffusion sans restriction décelable en ADC, rehaussé après injection de gadolinium
- Tête, corps et queue du pancréas de morphologie et de signal normaux.
- Dilatation anévrismale de l'aorte abdominale sous rénale partiellement thrombose mesurant 51 mm de diamètre maximal, étendue sur 54 mm de hauteur maximale.
- Absence d'adénopathie rétropéritonéale.
- Absence de signe de pancréatite.
- Rate normale
- Absence d'anomalie rénale

Conclusion :

- Hépatomégalie modérée sans nodule hépatique nettement décelable sur cet examen .
- Aspect de trouble de perfusion du parenchyme droit sans anomalie veineuse associée, notamment portale.
- Nodule de 25 mm en regard du bord inférieur da la cicatrice abdominale : granulome cicatriel ? lésion? à confronter aux données de l'imagerie antérieure .
- Dilatation des VBIH droite sans obstacle décelable
- Dilatation anévrismale de l'aorte abdominale sous rénale partiellement thrombose

Dr. DR. A. BELHOUCINE
Radiologie Diagnostique et Interventionnelle
Résidence les Fleurs Casablanca
Anglo Rue des Hôpitaux Casablanca

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/> Login : 14789 Mot de Passe : 5068

Résidence les Fleurs, 59 Bd Zerkouni, angle rue des Hôpitaux Casablanca 20000 - Maroc

Tél. : + 212 5 22 88 11 11 (LG) • E-mail : rad59zerktouni@gmail.com

T.P. : 36340653 - I.F. : 45758413 - I.C.E. : 002458095000096 - RIB : CDM 021 780 0000 046 030 807165 97

Radiologie Zerkouni 59

IRM | IMAGERIE DU SEIN | EOS

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca, le 15/01/2022

Facture N° 111/22

Nom patient : NAZIHI ABDELAZIZ

Examen(s) réalisé(s) : **IRM HEPATIQUE**

Montant : **3000 DH**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS MILLE DH

REGLEMENT : ESPECES

